

**APPEL A CONTRIBUTION
COLLOQUE INTERNATIONAL EAMAU & APERAU AFRIQUE MOYEN ORIENT**

Thème :

L'URBANISME, SAISI PAR LE TERRITOIRE

**Entre transition urbaine et recompositions : quelles leçons
pour la théorie et la pratique de l'urbanisme dans les villes
du Sud ?**

1. Argumentaire

L'urbanisation en ce millénaire se généralise à toute la surface du globe, toutes les parties du monde sont concernées par ce phénomène bouleversant. Au milieu du siècle précédent, moins du tiers de la population mondiale résidait en ville (P. Bairoch, 1985). Au début du XXIème l'effectif des citadins a franchi le seuil de la moitié de la population mondiale, dès l'année 2008. La ville est dès à présent, et de manière quasi irréversible, le lieu de résidence de la majorité de l'humanité (United Nations, 2019 ; UN-Habitat, 2022).

La ville, fruit de l'urbanisation, a été longtemps définie comme un groupement de populations agglomérées, caractérisé par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale (P. George, 1952). La ville présente toutefois des faciès multiples, ne cessant de se diversifier au fil de l'histoire, se conjuguant aux contextes géographiques, économiques, socioculturels ou technologiques (M. Lussault, 2017 ; S. Angel et al., 2021).

L'un des caractères les plus disputés de la ville, en ce nouveau millénaire, est certainement son assise territoriale. Le fait urbain est porté par les dynamiques d'étalement urbain, de périurbanisation, de rurbanisation, de métropolisation, et autres reconfigurations débordant de ses limites physiques et imaginaires. La ville tend à se diffuser dans des paysages moins agglomérés. La dialectique ville/campagne s'effrite au regard des recompositions sociales et des nouveaux modes d'habiter. La dualité est devenue ambiguë car l'urbanisation a transformé aussi bien les villes, que les campagnes (N. Brenner et C. Schmid, 2015).

L'apport des révolutions technologiques modifie les perceptions de la distance, du temps et de l'espace. Partout sur la planète se désagrège, avec le concours de modes de déplacement des plus sophistiqués aux plus rustiques. La ville, sans lieux ni bornes (M. Weber, 1977), se propage à tous les milieux où l'homme peut se connecter aux réseaux distendus (F. Ascher, 2003). Contrainte par la pression démographique, les crises sociales, les pratiques spéculatives, les tensions économiques, la fabrique urbaine s'assouplit et épouse ces nouvelles formes. La ville n'est plus nécessairement un groupement de populations agglomérées. L'érosion du localisme, affecte la ville, qui connaît une forme de déterritorialisation (M. Castells, 2010 ; N. Brenner et C. Schmid, 2015 ; N. Brenner, 2019).

La ville n'obéit plus à la doctrine des urbanistes, qui avaient pensé la confiner dans un périmètre urbain. Elle se conjugue à un territoire vaste et distendu. Ces transformations multiformes révèlent également la crise des modèles doctrinaux qui ont longtemps structuré la pensée urbanistique – du zoning fonctionnel à la planification hiérarchique – désormais inadaptés pour saisir des territoires urbanisés discontinus, évolutifs et traversés par des pratiques sociales et spatiales qui excèdent les cadres modernistes hérités (S. Angel et al., 2021 ; UN-Habitat, 2022). La ville se dissout dans le territoire, espace approprié, objet géographique multiforme. Le territoire de la ville, est celui qui ne s'enferme pas dans les limites administratives, qui n'est pas borné par les frontières nationales, mais se déploie dans les bassins de vie, à la faveur des opportunités foncières, économiques, sociales et culturelles. La ville transforme alors de vastes étendus, à la faveur des réseaux et moyens de communication, même dans les contextes de fabrique informelle. Que devient alors l'urbanisme ? L'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement (F. Choay, 2014 ; Un-Habitat, 2022), discipline née de l'urbanisation, est appelée à revoir ses fondements, face aux avatars de la ville, fruit de l'urbanisation.

Le présent colloque est un appel à repenser la théorie et la pratique de l'urbanisme, en le saisissant par un objet inhabituellement usité, le territoire. Il propose cinq axes de discussion, permettant de questionner, selon les différentes échelles des villes contemporaines, le lien entre la ville et son assiette territoriale.

2. Axes thématiques du colloque

Axe 1 : Quels outils de planification pour les territoires en urbanisation ?

Face à la dissolution progressive de la ville dans des territoires élargis et hétérogènes, une première interrogation porte sur l'adéquation des outils de planification actuels, souvent conçus pour des espaces urbains délimités, à des réalités territoriales en expansion et en recomposition constante. Les outils de planification, à la faveur des politiques publiques (décentralisation, planification écologique, etc.) sont, dorénavant, davantage élaborés pour des vastes territoires englobant des agglomérations urbaines et leur hinterland. Ces nouvelles approches prennent en compte des milieux aux problématiques différentes, ainsi que des démarches d'articulation d'échelles, et de réorganisation du jeu des acteurs. Les problématiques de la périurbanisation, de l'étalement urbain, de la cohérence territoriale ou encore de l'artificialisation des sols, sont, certes partagées par toutes les géographies. Cependant des préoccupations doivent être étudiées quant à la transposition des approches. Les villes et territoires du Sud, issus d'une fabrique souvent informelle, nécessitent des démarches particulières. Dans cet axe de discussion les bonnes pratiques et les leçons des expériences sont sollicitées pour édifier.

Axe 2 : La gouvernance des régions métropolitaines face aux mécanismes de la fabrique urbaine.

La montée en puissance de territoires métropolitains vastes, discontinus et marqués par des dynamiques spéculatives interpelle ensuite la capacité des systèmes de gouvernance à accompagner des formes urbaines qui débordent les cadres institutionnels traditionnels.

L'attractivité des villes millionnaires se traduit par une croissance démographique importante. L'étalement des villes millionnaires, alimenté par les dynamiques spéculatives, conduit à la constitution de vastes entités urbaines discontinues. Ces régions urbaines posent des problèmes de planification et de gestion urbaine. Les enjeux de gouvernance multi-niveaux sont parfois marqués par un déficit de coordination, des tensions entre acteurs étatiques, municipaux et coutumiers, ainsi qu'une dépendance aux doctrines des bailleurs de fonds. La gouvernance des territoires métropolitains, un défi majeur de l'urbanisme contemporain, sera discutée dans cet axe.

Axe 3 : Densité, étalement, mixité ou ségrégation, les enjeux de la ville durable dans les choix d'urbanisme et d'architecture.

Dans ce contexte où la ville se déploie au-delà de son périmètre historique, les choix d'aménagement deviennent décisifs : densifier, étaler, mixer ou segmenter, autant de décisions qui interrogent la manière dont l'urbanisme et l'architecture intègrent les impératifs de durabilité et les urgences sociales.

Les choix essentiels préfigurent les partis d'aménagement et les prescriptions des documents d'urbanisme. Ils sont orientés par des approches doctrinales sur la morphologie et l'organisation fonctionnelle des villes. Les enjeux de la ville durable nourrissent de nos jours le débat sur les choix d'urbanisme et d'architecture. La question de la prise en compte des besoins réels dans les démarches programmatiques, les concepts d'aménagement, ou les prescriptions d'urbanisme se pose. La production foncière dans des contextes marqués par des fortes pratiques spéculatives incitent à l'efficacité. Les objectifs de durabilité sont-ils correctement articulés aux urgences sociales et aux besoins d'amélioration du cadre de vie (accès au logement, aux services de base, égalité des territoires, etc.). Comment ces enjeux se posent aux différents contextes ?

Axe 4 : Les reconfigurations territoriales et recompositions sociales dans la construction des identités urbaines.

Les recompositions territoriales et sociales décrites dans l'argumentaire produisent également des mutations identitaires profondes, obligeant à repenser le rôle de l'urbanisme dans la fabrique, la transformation ou la négociation des identités urbaines émergentes.

Les identités urbaines sont créées par la capitalisation du vécu des différentes populations qui cohabitent dans les villes et quartiers. Dans les contextes de reconfigurations territoriales et sociales, on assiste à des transitions identitaires plus ou moins apaisées. Ces transitions identitaires observées dans les milieux ruraux en voie de péri-urbanisées comme dans les quartiers centraux en dépopulation, participent à la dynamique urbaine, et peuvent également être manipulées par les

choix d'urbanisme. Les dynamiques migratoires, accentuées par un contexte global instable, et porteuses de diversités culturelles et de recompositions sociales dans les villes et territoires déterminent les nouvelles identités.

Axe 5 : La transition numérique, l'intelligence artificielle et la planification des villes et territoires

Enfin, les mutations technologiques et numériques, qui redéfinissent les perceptions du temps, de l'espace et de la distance, ouvrent de nouveaux horizons pour la planification territoriale, tout en posant des questions cruciales quant à leur appropriation dans les villes du Sud.

La transition numérique induit des mutations profondes dans les modes de vie, dans les structures sociales et économiques, et finissent par impacter l'organisation des villes et territoires. Quel est l'état de ces dynamiques dans les villes du Sud ? La transformation numérique nous offre, par ailleurs, de nouveaux outils pour penser la planification des villes et territoires. Ces nouveaux outils offrent davantage d'aisance pour anticiper sur les phénomènes d'urbanisation, sur les risques naturels ou anthropiques, ou encore sur l'organisation des espaces et des flux dans les territoires. Comment s'approprier ces outils pour la planification des villes et territoires du Sud ?

3. Modalités

Le colloque est ouvert aux professionnels de l'urbanisme, aux enseignants-chercheurs, chercheurs, docteurs, doctorants, ONG et institutions internationales intervenants dans les domaines de la ville et de l'urbanisme. Les contributions peuvent se faire sous la forme d'un article scientifique, d'un article de présentation de projet, d'un poster, ou d'une déclaration d'opinion libre.

Selon les axes indiqués, les personnes intéressées par cette manifestation scientifique doivent soumettre un résumé en français ou en anglais, selon le type de communication, aux adresses revue.hvd.eamau@gmail.com et djeguema_adebayo@eamau.org.

Article scientifique :

Titre de l'article, nom et prénoms des auteurs, affiliation scientifique ou professionnelle, 4 à 5 mots clés, avec un texte de 500 mots présentant la problématique et le terrain d'études.

Article de projet :

Titre de l'article, nom et prénoms des auteurs, affiliation scientifique ou professionnelle, 4 à 5 mots clés, avec un texte de 300 mots présentant le terrain d'études et la problématique.

Poster :

Titre du poster, nom et prénoms des auteurs, affiliation scientifique ou professionnelle, 4 à 5 mots clés, avec un texte de 300 mots présentant le terrain d'études et la problématique.

Opinions libres :

Titre, nom et prénoms des auteurs, affiliation scientifique ou professionnelle, 4 à 5 mots clés, avec un texte de 300 mots présentant le terrain d'études et la problématique.

Contributions complètes

Les contributions complètes, en français ou en anglais, doivent être envoyées sous format word, pour les articles scientifiques, articles de projet et opinion libres après l'acceptation des résumés.

Le texte complet des articles scientifiques doit avoir une longueur comprise entre 10 et 15 pages et respecter le guide d'instruction aux auteurs de la revue (cf. www.eamau.org) et le plan de rédaction suivant : introduction, problématique, méthodologie, résultats, discussions et conclusion. Les illustrations (cartes, photographies, graphiques, etc.), au format jpeg ou jpg, doivent être intégrées au texte.

Le texte complet des articles de projet doit avoir une longueur comprise entre 5 et 10 pages avec des illustrations, au format jpeg ou jpg, intégrées au texte, et éventuellement des annexes graphiques.

Le texte complet des contributions en opinion libre doit avoir une longueur comprise entre 3 et 5 pages, sans illustrations.

Les posters doivent être élaborés sous le format A0 et une synthèse de son texte explicatif transférés par fichiers selon un modèle qui sera envoyé ultérieurement pdf.

Les contributions peuvent faire l'objet de révision après le colloque, avant la publication des actes, selon les délibérations du comité scientifique. Les actes du colloque vont être publiés dans différentes revues en urbanisme et architecture, avec la collaboration des partenaires.

4. Frais de participation

Les frais de participation sont fixés ainsi comme suit :

Enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs : 50.000F CFA (76€)

Doctorants : 30.000F CFA (46€)

Agence d'urbanisme ou d'architecture, ONG, etc., : 100.000 F CFA (153€)

Ces frais sont payables après l'acceptation du résumé.

5. Modes de paiement des frais de participation

Les paiements des frais de participation se feront sur le compte bancaire UTB EAMAU, ou via Western Union, Ria, Money Gram et par Mobile Money à l'adresse de l'EAMAU après acceptation du projet de communication.

6. Calendrier

- Lancement de l'appel à communication : **10 avril 2026**
- Date limite de réception des résumés : **20 mai 2026**
- Notification d'acceptation des résumés aux auteurs : **05 juin 2026**
- Date de réception des contributions provisoires : **15 septembre 2026**
- Publication des actes : **24 novembre 2026.**

Dates et lieu du colloque : Lomé, 10 au 12 novembre 2026

Comité scientifique et de lecture

Aholou Coffi Cyprien, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ;
Allogho-Nkoghe Fidèle, Professeur Titulaire, École Normale Supérieure de Libreville (Gabon) ;
Aloko N'Guessan, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire) ;
Ayité Dany, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ;
Baneni Imane, Professeur, Université internationale de Rabat (Maroc) ;
Bennabas Kaghouché Samia, Professeur Titulaire, Université des Frères Mentouri Constantine, (Algérie) ;
Bontianti Abdou, Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ;
Boukpassi Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ;
Brice Tente, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Benin) ;
Chabbi-Chemrouk Naima, Professeur Titulaire, École polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger (Algérie) ;
Chabbi Mariam, Professeur, chercheur ESAR/UIR (Maroc) ;
Gbaguidi Ahonankpon Hubert Frédéric, Maître de conférences, UNSTIM (Bénin) ;
Guezere Assogba, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo) ;
Motcho Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) ;
Moussa Gibigaye, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Benin) ;
Jean Bernard Bombo, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon) ;
Luc Gwiazdzinski, Professeur Titulaire, École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (France) ;
Kola Edinam, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ;
Sokémawu Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ;
Pare Sylvie, Professeur Titulaire, Université du Québec à Montréal (Canada) ;
Prigent Lionel, Professeur Titulaire, Université de Bretagne occidentale, Brest (France) ;
Yatta François, Professeur, Cités et Gouvernements Locaux Unis, Rabat (Maroc) ;
Abdou Harou, Dr. Maître de Conférences, Université André Salifou de Zinder (Niger) ;
Adamou Abdoulaye, Dr. Maître de Conférences, Université André Salifou de Zinder (Niger) ;
Beltolna Évariste, Dr. Maître de Conférences, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad) ;
Danvidé Benoit Taméon, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;
Frédéric Reounodji, Dr. Maître de Conférences, Université de N'Djamena (Tchad) ;
Guigma Pougwendé Léandre, Architecte Urbaniste, Dr. Maître Assistant, Université Aube nouvelle de Bobo Dioulasso (Burkina Faso) ;
Issaka Hamadou, Maître de Recherche (chercheur), Université Abdou Moumouni, UAM, (Niger) ;
Kailou Djibo Abdou, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;
Koumo Zakariyao, Dr. Maître de Conférences, Université de Kara, (Togo) ;
Malam Boukar Awa Krou, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;
Mouthou Jean Luc, Dr. Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ;
Nzila Jean de Dieu, Dr. Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo) ;



Porna Idriss Traoré, Dr. Maître de Conférences, Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (Côte d'Ivoire) ;

Sami Yassine Turki, Maître de Conférences, Université de Carthage (Tunisie) ;

Tob-ro N'dilbé, Dr. Maître de Conférences, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad) ;

Imen Zaafrane, Dr. Maître Assistante, Université de Carthage (Tunisie) ;

Imen Ouslati Hammami, Dr. Maître Assistante, Université de Carthage (Tunisie).

Olfa Ben Medien, Dr. Maître Assistante, Université de Carthage (Tunisie) ;

Comité d'organisation

Malam Boukar Awa Krou, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;

Danvidé Benoit Taméon, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;

Kailou Djibo Abdou, Dr. Maître de Conférences, EAMAU (Togo) ;

Mahamat Hemchi Hassane, Dr. Maître Assistant, EAMAU (Togo) ;

Padenou Guy-Hermann Mawussé, Dr. Maître Assistant, EAMAU (Togo) ;

Djéguema Koffi Adebayo, Dr. Enseignant Principal, EAMAU (Togo) ;

Ben Mediem Olfa, Dr. Université de Carthage, ISTEUB, Tunis (Tunisie) ;

Zhioua Zafrane Imène, Dr. École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, (Tunisie) ;

Coralli Monica, Docteur, EAMAU (Togo) ;

Allarané Ndonaye, Dr. Assistant, Enseignant vacataire à EAMAU (Togo) ;

Attipo Reisch vanel, Dr. Assistant, Enseignant vacataire à EAMAU (Togo) ;

Tossim Magnouréwa Josiane, Dr. Assistante, Enseignante vacataire à EAMAU (Togo) ;

Emvoulou Innocent Jaachim, Dr. Assistant, EAMAU (Togo) ;

Gaké Komlan Déla, Enseignant Principal, EAMAU (Togo) ;

Altolnan Tombar Parfait, Doctorant, CERViDA-DOUNEDON, Université de Lomé (Togo) ;

Ballong Kouténa Ikpa, Assistant Professionnel, EAMAU (Togo) ;

Diane Ousmane Elhadji, Assistant Professionnel, EAMAU (Togo) ;

Mahamat Ali Adam, Assistant Professionnel, EAMAU (Togo) ;

Yao Melinê Laovi, Assistant Professionnel, EAMAU (Togo) ;

Goutsop Léopold Carios, Enseignant Professionnel, Doctorant, EAMAU (Togo) ;

Josefina Monte-Nguba Siale, épouse Agbagla, Enseignante Professionnelle, Doctorante, EAMAU (Togo).

Rapporteurs

Rapporteur général : Dr Padenou Guy-Hermann Mawussé;

Rapporteurs des séances : nombre déterminé par les axes retenus.

Secrétariat du colloque

Dr Kailou Djibo Abdou ;

Dr Mahamat Hemchi Hassane.